

Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

AUTOMNE 2016
numéro 11

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.

Comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Novembre 2016



17 septembre : plus de 120 visiteurs à la Journée du Patrimoine.



26 septembre : conseil communautaire en présence du Député-Maire Christophe Castaner.

Le mot du Maire

Le trimestre a été bien rempli, avec le lancement du schéma directeur de l'eau, l'achèvement des travaux de voirie et de ceux de modernisation de la station de pompage, la tenue du conseil communautaire. Mais aussi pour les associations du village avec le traditionnel vide-greniers, les premiers lotos et belotes et la reprise des activités d'automne.

Toutes nos demandes de subventions faites en mai dernier ayant reçu une réponse favorable, il s'agit maintenant de passer les marchés et de lancer les travaux, mais aussi de préparer les plans de financements de nos projets à venir. Des projets non annoncés dans le programme de 2014 ont émergé, comme celui de construire un bistrot de pays, l'installation prochaine d'une aire de jeux, je souhaitais vous en faire part de vive voix, entendre vos suggestions et répondre à vos interrogations. Chose faite lors de la réunion publique du 24 septembre, réunissant soixante-cinq personnes, qui a permis des échanges enrichissants. La Journée du Patrimoine du 17 septembre sur le thème de la citoyenneté a été une très belle réussite collective, réunissant les générations et les Moularins de toute origines : en connaissant mieux notre passé, nous construirons mieux notre avenir.

Ces deux manifestations sont à l'image de l'action que je souhaite mener, avec le concours de toutes les bonnes volontés, en développant le vivre ensemble, le rayonnement de notre commune et en concertation avec vous.

Camille Feller

vendredi 11 novembre - 11 h - Monument aux morts

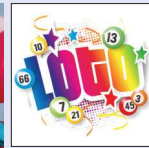
Le Conseil municipal vous invite à la commémoration de l'Armistice de 1918.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.
La permanence de Madame la Maire et de l'adjointe a lieu le premier samedi du mois de 10 h à 12 h. Tél : 04 92 77 09 65 / Courriel : mairie.montlaux@orange.fr

**LA MAIRIE SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉE
MARDI 15 ET JEUDI 17 NOVEMBRE 2016, POUR CAUSE DE FORMATION**

Agenda



SALLE CULTURE ET LOISIRS

■ **samedi 5 novembre - 20 h 30**

Soirée châtaigne et bal

organisé par le Comité des Fêtes.

■ **samedi 12 novembre - 10 h à 12 h**

Atelier d'arts plastiques pour les enfants

organisé par la mairie et animé par Mado.

Tél. : 04 92 72 41 83 / 06 78 73 96 02

■ **samedi 19 novembre - 10 h à 19 h**

Rencontres et ateliers

4^e édition des Journées de découverte des métiers du livre 2016

organisée par l'association Forcalquier des Livres, avec le soutien de la ComCom et accueillie par la mairie.

Activités gratuites ouvertes à tous les publics.

■ **dimanche 27 novembre - 16 h**

« En attendant le Père Noël »

organisé par Bienvenue à Montlaux.

Spectacle de contes, marionnettes et magie, pour tous les âges.

■ **samedi 03 décembre - 15 h**

Loto organisé par le Comité des Fêtes.

■ **dimanche 04 décembre - 17 h**

Spectacle, musique et poésie

« Langues des délices, délices des langues »

par Yvon Bricout (écriture, mise en scène et jeu)

accompagné de Sébastien Lalisce (musique),

avec le soutien de la ComCom et accueilli par la mairie.

■ **dimanche 11 décembre - 12 h**

Repas des Anciens suivi de l'arbre de Noël des enfants

organisé par le CCAS de Montlaux.

Avant le passage du Père Noël, des clowns viendront égayer l'après-midi et créer du lien entre les générations. Si vous voulez partager le goûter avec eux, venez avec une douceur à partir de 16 h.

■ **03/04 décembre au Hameau des Boyers**

Stages de clown et de lecture à haute voix

organisés par la Cie du Passeur, Sylvie Bitterlin

Le calendrier des prochaines manifestations sera affiché dans le panneau municipal.

En bref...

- **Incivilités** : en cette période de la Toussaint, les tombes sont bien fleuries et nous déplorons les vols à répétition qui ont lieu au cimetière. Avec la poussée des champignons, les promeneurs sont nombreux, nous vous demandons de respecter le travail d'autrui et en particulier les clôtures.
- **Élections 2017** : venez-vous inscrire sur les listes électorales avant la fin de l'année.
- **Le recensement des jeunes de 16 ans** doit se faire en mairie.
- **Travaux sur le réseau d'eau** : nous vous informons des coupures programmées. Alertez-nous si vous remarquez des fuites. Nous remercions ceux qui l'ont déjà fait.
- **Des graviers sont à votre disposition** à côté du cimetière.
- **La croix à l'entrée du village a été réparée** grâce au travail de Xavier, Nicolas et Jean.
- **Transport scolaire** : pour la première fois de son histoire, le bus scolaire s'arrête le soir à Aco d'Astier pour ramener devant chez eux Illiana et Yoann Donzet collégiens de 13 et 14 ans.
- **Permis de construire** : les constructions de plus de 5 m² sont soumises à déclaration préalable ou à permis de construire si plus de 20 m². Un travail de régularisation est en cours avec le service juridique de la préfecture.
- **Le CCAS de Montlaux propose des colis d'aide alimentaire** avec l'association La Poire en Deux (épicerie solidaire).
- **La commune est adhérente au Casic** : vous pouvez faire appel à ses services pour une aide ménagère ou de petits travaux.

Bienvenue à ...

- **M. et Mme Lerat** ont acheté la villa de Mme Gueneux et M. Reille.
- **Mademoiselle Garcin** a acheté la maison de la famille Bonelli.
- **Mme Tran Tuong Vi et M. Soubeyran** ont acheté Le Joncas à Germain Durand.
- M. Casa a vendu Au fil de l'eau à **M. Tremellat**.



28 août : vide-greniers avec 48 exposants, de nombreux visiteurs et stagiaires de Sylvie Bitterlin.

Informations municipales

Réunion publique / 24 septembre 2016

- L'éclairage public sera éteint de minuit à 5 h du matin, afin de réduire les coûts très importants (6 000 €), sachant que la population du centre-village ne représente qu'un tiers de celle de la commune et que les ampoules ne sont pas des leds car il faudrait changer tous les lampadaires. Un point sera fait en décembre sur cette expérience.
- Par souci d'équité, le travail de la commission des impôts directs sera poursuivi. Il s'agit de l'actualisation des bases des valeurs locatives, servant au calcul des taxes d'habitation et foncière. Le travail d'avril dernier a permis l'enregistrement de treize logements de plus.
- Le câble ou la fibre devrait raccorder Cruis à Sigonce. Nous demandons un routeur à l'entrée du village.
- Aménagement du pourtour de la salle polyvalente pour recevoir des jeux pour les enfants, des arbres, des bancs, une table de pique-nique. Le dallage va être fini.
- La station d'épuration n'est plus aux normes, il faudra la remplacer. Le coût de l'autofinancement sera à prendre en charge sur le budget de l'eau et assainissement. La compétence assainissement deviendra communautaire en 2018 ou 2020.

Conseils municipaux 09 septembre et 02 novembre 2016

- Vote de l'indemnité au trésorier intérimaire M. Gaspard (conseils comptables et budgétaires) pour un montant de 69 €.
- Adoption d'une taxe sur les logements vacants à compter de 2017. Il est difficile pour la mairie de déterminer précisément la liste des logements vacants tant l'habitat est diffus sur la commune.
- Vote d'un échange de terrains sous forme d'achat et vente entre la commune et M. et Mme Maréchal, pour permettre l'évacuation des eaux pluviales jusqu'au caniveau le long de la D16, les frais de géomètre et notariés étant à la charge du vendeur.
- Changement des statuts du Syndicat départemental d'électrification dont la commune est adhérente, pour permettre l'exploitation des bornes de rechargement des voitures électriques.
- Location de la salle polyvalente pour une assemblée générale (trois heures) pour un montant de 40 €.
- Refus de signature d'une convention de participation aux charges financières des services rattachés (cantine, garderie, TAPS) à l'école de Cruis. Les frais réclamés pour les services périscolaires sont rétroactifs depuis janvier 2015, ce que nous refusons. Ils sont jugés trop élevés au regard des ressources de fonctionnement de la commune et des sommes payées par des villages dans des situations similaires à la nôtre.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Conseil départemental / Agence de l'eau

- 11 000 € (coût prévisionnel 13 000 €) pour la pose de vannes de sectorisation, dans le cadre du schéma directeur d'eau potable. Ces vannes nous aideront dans la recherche de fuites ou lors de travaux sur le réseau.
- 5 000 € pour la sécurisation des bassins du réseau d'eau potable. Les installations en place sont vétustes et dangereuses. Il s'agit de changer les échelles et une plateforme.

PERSPECTIVES

Implantation d'un bistrot de pays dans le village

La municipalité souhaite, puisque des opportunités se présentent, construire un bâtiment pour abriter dans un même lieu :

- un commerce type bistrot de pays (café, restaurant, point de vente de produits locaux),
- une mairie fonctionnelle et réellement accessible à tous.

Ce bâtiment serait situé sur le terrain devant la salle polyvalente. Notre souci est de redynamiser le centre-village sans alourdir le budget de la commune. Un loyer serait demandé pour la gérance, la licence IV et l'occupation du logement.

Ce projet est conditionné par l'obtention de subventions que nous solliciterons prochainement, mais dont nous n'aurons toutes les réponses que l'année prochaine.

La mairie actuelle serait transformée en logement communal.



À SAVOIR

Précisions sur la lecture des factures et taxes locales

Il n'est jamais agréable de payer des factures, mais les faibles ressources que cela dégage pour la commune lui donnent la capacité d'autofinancement (de 30 % minimum) qui permet à la municipalité de demander les subventions permettant de faire les investissements nécessaires au bon fonctionnement des services publics.

■ **La taxe foncière** : c'est moins d'un tiers qui revient à la commune, il y a une part départementale basée sur la valeur locative de votre maison et la taxe des ordures ménagères.

■ **La taxe d'habitation** : elle inclut la redevance audiovisuelle (137 €). Elle est basée sur la valeur locative mais tient compte aussi de la situation familiale et des revenus. La ComCom perçoit une part légèrement supérieure à celle de la commune. Certains sont exonérés, dans ce cas l'État paie à la mairie les taxes non perçues. Le taux communal est de 5 % contre 9,85 % en moyenne pour les communes de moins de 250 habitants.

■ **La facture d'eau** : le prix de l'eau est composé de l'abonnement annuel (60 €), d'un prix de 0,95 €/m³ et de taxes au profit de l'Agence de l'eau (0,45 €/m³). Les foyers ayant un assainissement autonome doivent régulièrement faire vidanger leur fosse et paient 180 € lors d'un contrôle effectué par le technicien de la ComCom. Les foyers raccordés à la station d'épuration communale, payent un abonnement au service (30 €) et une taxe de redevance pollution pour l'agence de l'eau (0,16 €/m³). Xavier entretient chaque semaine la station.

Le prix pour une consommation moyenne de 120 m³, pour un foyer raccordé à l'eau et l'assainissement collectif est de 2 €/m³ à Montlaux contre 4 €/m³ en moyenne en France. La source est communale mais la commune doit payer une redevance de 10 c/m³ (fuites comprises). Une grande partie du travail est assurée par les élus.

En 2015, La commune de Montlaux a perçu 41 000 € d'impôts directs pour 123 habitations déclarées.

En bref...



Faisons vivre notre commune

■ **Fabien Bristeau** produit de la bière, sa brasserie est pour l'instant installée à Aco d'Astier, il vend sa bière sur les marchés de Forcalquier et Saint-Étienne-les-Orgues.

Tél. : 06 62 11 80 15

brasserie.bulle.04@gmail.com

■ **Mado Maréchal** commence ses ateliers d'art thérapie pour adultes et enfants, les mercredis et jeudis à son atelier, route de Sigonce. Renseignements : 06 81 77 36 93

et sur la place du village...

■ **Camion Épicerie de Christophe Gorde**

Vendredi à 16 h.



Camion Pizza d'Olivier

Jeudi et samedi soir

06 86 00 29 99

■ **Loterie au profit du CCAS** de la commune pour financer l'arbre de Noël. Le premier lot est un repas pour deux personnes au bistrot de pays de Lurs, adressez-vous à la mairie.

■ **La chasse est ouverte tous les jours**

Calendrier affiché dans le panneau municipal.

■ **Autorisations d'écobuage** : informations affichées dans le panneau municipal.

■ **Inspection des archives municipales** par le directeur départemental qui nous a remis les quatre derniers livres qu'il a écrits. Ils sont consultables en mairie.

■ **Tri sélectif** : une démarche citoyenne pour le bien de l'environnement mais également pour votre porte-monnaie ! Il y a deux points de collecte, au cimetière et le long de la départementale, et la déchetterie de Saint-Étienne-les-Orgues.



26 septembre 2016

Conseil communautaire à Montlaux

Ce conseil réunit les représentants des treize communes de la communauté, une fois par mois environ, à tour de rôle dans les différentes communes. Notre ComCom, est une des seules du département à ne pas avoir fusionné avec ses voisines.

En septembre, le conseil s'est tenu à Montlaux sous la présidence de Christophe Castaner Député-Maire de Forcalquier, faisant suite à la réunion des maires. Il a été débattu de nombreux sujets en particulier de l'aide aux communes. Si les marges de manœuvre concernant le budget de fonctionnement de la ComCom sont très faibles, il a été décidé d'aider financièrement, sous certaines conditions, les investissements pour des équipements structurant dans les communes. Un relais d'assistantes maternelles sera mis en place à Forcalquier et Saint-Étienne-les-Orgues, pour les trente-cinq assistantes de la communauté, pour créer des vocations et faciliter la formation.

La réunion a été suivie d'un apéritif préparé par Patricia et Christian Arribert de Fontaine Neuve (Cruis) et accompagné de la bière de Montlaux brassée par Fabien Bristeau des Gypières.

Décès

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de **Christian Carrozino** à l'âge de 72 ans, survenu le 17 septembre au Colomb Blanc. Il a été conseiller municipal de 1989 à 1995.

Christian Carrozino

N'ira plus boire son café, ni son apéro avec vous... Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu, soyons heureux de l'avoir eu.

(« La Provence » - 20/09/2016)

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

17 septembre dernier : première Journée du Patrimoine organisée à Montlaux. L'occasion de beaucoup d'émotions partagées, d'échanges entre organisateurs et visiteurs.

Né de l'idée de mettre notre patrimoine à l'honneur et de la volonté de constituer un fonds d'archives pour la mairie, le thème de la citoyenneté semblait tout à fait traduire la particularité de notre village. Nous avons eu la chance de réussir à mobiliser douze bénévoles qui ont apporté leurs idées et leur énergie pour vous inviter à visiter les expositions à la salle Culture et Loisirs et à l'église Saint-Jacques.

Un engouement collectif

Ce fut vraiment un travail collectif dont les organisateurs principaux sont : Christine Bonneton, Christiane Bressand, Françoise Fleutiot, Andrée Franceschini, Simone Guillet, Évelyne Llorente, Laurent Joyce, Raymond Pelloux, Christiane Danesi, Claude Weers, Violette Mottier et Camille Feller. Contribution technique de Claude Bonneton et Nicolas Mezalma. Nous avons eu l'aide de nombreuses familles qui nous ont prêté des documents, photos et objets divers pour accueillir les visiteurs. Nous avons été séduits par le travail présenté lors des 1 000 ans de Mallefougasse, dont Patrick Claude, le principal organisateur, nous a pro-

posé à cette occasion de faire un diaporama sur l'évolution du village de Montlaux à travers des cartes de géographie depuis le XVI^e siècle.

La citoyenneté : un lien précieux

La citoyenneté a été déclinée selon plusieurs axes : la Grande Guerre, les citoyens d'exception dont les élus, l'école, les associations et nous avons rajouté l'église et son histoire et des clichés divers de la commune.

Cette journée a, pour certain(e)s, réveiller des souvenirs, permis de retrouver des voisins perdus de vue depuis des années et pour d'autres, cela leur a fait découvrir des personnages, des histoires et un passé qui les attachent un peu plus à notre village. Elle a permis de créer des liens intergénérationnels mais aussi entre les Moularins de cœur, de naissance ou d'adoption, et démontré l'attachement de tous pour Montlaux.

Toutes les heures de travail ont été récompensées par les remerciements, les documents offerts, les mots dans le livre d'or et la présence très nombreuse (plus de cent vingt personnes) en particulier lors de la projection diaporama.

L'église Saint-Jacques peu souvent ouverte abritait une exposition retraçant l'histoire de sa construction, de ses cloches mais aussi une exposition d'objets culturels et de vêtements.

